



Formulaire de demande pour le programme Fête de voisins

Politique d'attribution des aides financières du conseil municipal

9

Contrecœur sur le fleuve 5000, route Marie-Victorin, Contrecœur (Québec) J0L 1C0

Programme n°

PRÉAMBULE

La Ville de Contrecœur désire, par cette politique, établir les paramètres lui permettant d'analyser de façon objective et équitable les demandes d'assistance financière provenant d'individus ou d'organismes du milieu. La Ville reconnaît l'importance de son rôle de soutien auprès de la communauté, pour ceux qui contribuent aux objectifs de la politique municipale. C'est dans le respect des valeurs d'équité et de transparence que la Ville désire analyser les demandes d'aide financière provenant d'organismes et d'individus.

DESCRIPTION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Ce programme encourage la relation de bon voisinage entre les résidents contrecœurois et surtout, il permet de supporter les citoyens désirant améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens par l'organisation d'une fête populaire.

DESTINÉ À QUI

Ce programme est destiné à des citoyens de Contrecœur ou à des groupes de citoyens âgés de 18 ans et plus. La demande doit être formulée par un comité organisateur d'au moins deux (2) résidents du voisinage et être déposée **au minimum 10 jours ouvrables avant la réalisation de la fête**. Cette dernière doit être non lucrative.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ORGANISATEURS

	Organisateur 1	Organisateur 2
Nom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse courriel	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DESCRIPTION DE LA FÊTE

Date	<input type="text"/>	Horaire	<input type="text"/>
Lieu central de la fête (parc, rue, adresse)	<input type="text"/>		
Principales rues concernées par la fête	<input type="text"/>		
Description des activités	<input type="text"/>		
Nombre d'adresses municipales invitées	<input type="text"/>	Copie de l'invitation jointe à la demande	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mais à venir pour: <input type="text"/>
En cas de mauvaise température	<input type="checkbox"/> Annulée <input type="checkbox"/> Remise	→	Date <input type="text"/>

BESOIN(S) TECHNIQUE(S)

Veillez cocher les besoins techniques pour la réalisation de votre fête de voisins (matériel disponible sous réserve de leur disponibilité) :

<input type="radio"/> Barrière(s) de rue	Nombre	<input type="text"/>	(max. de 4 barrières)	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Des outils visuels tels que: logo, affiche, carton d'invitation et autres, sont téléchargeables sur le site Internet suivant: espacemuni.org.</div>
<input type="radio"/> Cône(s)	Nombre	<input type="text"/>	(max. de 4 cônes)	
<input type="radio"/> 1 bac de déchets		<input type="radio"/> 20 ballons		
<input type="radio"/> 1 bac de récupération		<input type="radio"/> 2 affiches		
Adresse de livraison		<input type="text"/>		
Date de livraison		<input type="text"/>		
Date de retour		<input type="text"/>		

CRITÈRES À RESPECTER

Le respect des règlements municipaux sera de mise.

<p>Il sera interdit de :</p> <ul style="list-style-type: none">▸ faire des feux de joie sans pare-étincelles;▸ vendre de la boisson alcoolisée et des articles promotionnels à titre de levée de fonds;▸ utiliser des pièces pyrotechniques;▸ fermer complètement une rue (les barrières doivent permettre la libre circulation de véhicule d'urgence à l'intérieur du tronçon de rue);▸ obstruer les bornes-fontaines. <p>Les organisateurs de la fête devront s'assurer de :</p> <ul style="list-style-type: none">▸ terminer la fête au plus tard à 23 h;▸ faire respecter la propriété d'autrui;▸ distribuer à l'avance une invitation aux voisins de la rue et du voisinage décrivant l'activité et les coordonnées des personnes responsables;▸ fournir un plan du site au Chef de division des plateaux récréatifs;▸ placer tout le matériel du même côté de rue et laisser l'accès aux entrées libre (en cas d'urgence);▸ placer un extincteur près du bbq (si utilisation);▸ ne pas utiliser les routes provinciales (Marie-Victorin, montée St-Roch) et les rues Saint-Antoine et Sainte-Thérèse. <p>Note : en cas de mauvaise température, la fête peut être reportée au lendemain selon le désir du comité organisateur de la fête. Par contre, il sera impossible de réserver des locaux municipaux comme alternative.</p>
--

DÉCLARATION

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent formulaire sont exacts et véridiques. Je certifie avoir lu et compris le programme Fête de voisins et d'en respecter les exigences. Dès que possible, je fournirai des photos de l'événement et j'autoriserai la Ville à en faire un usage promotionnel.

	Organisateur 1	Organisateur 2
Signature	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Une fois le formulaire rempli, il faut le faire parvenir à info@ville.contrecoeur.qc.ca ou le remettre directement au Service loisir et culture au 4865, rue Legendre à Contrecoeur selon les délais indiqués ci-dessus.

SECTION RÉSERVÉE À LA VILLE DE CONTRECOEUR

Date de réception de la demande	<input type="text"/>	Autorisé par	<input type="text"/>	Date	<input type="text"/>
Copie transmise	<input type="radio"/> Régie de police Richelieu/St-Laurent (fax:450 536-0828)	Photos remises en date du	<input type="text"/>	Bon de commande	<input type="text"/>
	<input type="radio"/> Division de la sécurité incendie (fax: 450 587-7109)		<input type="text"/>	Poste budgétaire	02-595-00-648